

ASSEMBLÉE NATIONALE
4 janvier 2022

GESTION DES RISQUES CLIMATIQUES EN AGRICULTURE - (N° 4758)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE217

présenté par
M. Descrozaille

ARTICLE 5

À l'alinéa 4, substituer au mot :

« récolte »,

les mots :

« garantissant les dommages causés aux récoltes ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.